



Traité sur le Commerce des Armes **3^e Conférence des Etats Parties, Genève, 11-15 septembre 2017**

Transparence & Rapports - Intervention

Monsieur le Président,

La France s'aligne avec l'intervention prononcée par l'Union Européenne. Permettez-moi d'ajouter quelques éléments à titre national.

Je tiens tout d'abord à remercier la Suède et le Mexique pour l'important travail accompli dans le cadre du groupe de travail sur les rapports et la transparence.

La France attache une grande importance aux obligations de transparence, pilier de la mise en œuvre du Traité sur le Commerce des armes, et par conséquent à la remise des rapports par les Etats parties. La France respecte l'ensemble de ses obligations : elle a transmis dans les meilleurs délais, après la ratification du traité, son rapport initial, et rend bien entendu son rapport annuel chaque année. Elle rend ces documents publics.

A ce jour, [61] Etats parties ont remis leur rapport initial, [48] leur rapport annuel au titre de l'année 2016. Ces chiffres, bien qu'encourageants, ne doivent pas nous faire perdre de vue les progrès qu'ils restent à accomplir. La remise des rapports est une obligation au titre du TCA, et il importe que tous les Etats parties s'y conforment. Les recommandations en ce sens formulées par le groupe de travail méritent à ce titre d'être mises en œuvre.

Je souhaiterais également souligner que les Etats parties sont encouragés à préciser le contenu, mais non le format des rapports qu'ils fournissent. Il nous faut préserver cet équilibre. Des initiatives qui viseraient à alourdir ou complexifier les obligations de rapport des Etats parties risquent d'être contreproductives et de nuire au fur à mesure à la mise en œuvre efficace du Traité et sa transparence.

Au contraire, nous devons en priorité nous concentrer sur l'amélioration du nombre comme de la qualité de rapports remis et favoriser les synergies avec d'autres instruments. Nous devons renforcer les échanges de bonnes pratiques et considérer toutes mesures facilitatrices permettant de faciliter la production des différents rapports exigés dans le cadre de différentes conventions, telles que le Registre des armes classiques des Nations Unies et le Programme

d'action des Nations Unies sur les Armes légères et de petit calibre. A ce titre, la France remercie la Belgique pour le projet de lignes directrices présentées de manière à aider les Etats parties à remplir leurs obligations de l'établissement des rapports.

Je vous remercie. ./.